PETITION NATIONALE

Pour une Convention collective Nationale dans le cadre des négociations de branche

POUR :

- Des droits et garanties de haut niveau, identiques pour tous les salariés de la branche
- Une grille unique des classifications et des salaires permettant un réel déroulé de carrière tout au long de la vie professionnelle avec un départ de grille à 1 800 €
- Reconnaissance des diplômes de l'éducation nationale
- Le calcul de la prime d'ancienneté sur le salaire de base et 1 % par année d'ancienneté
- La transférabilité des droits attachés au salarié d'une entreprise à l'autre
- Une négociation chaque année des salaires minima

CONTRE :

- L'application de la loi Travail dans la branche
- La non reconnaissance des diplômes dans les futures grilles de classifications
- Le paiement en fonction du seul poste occupé
- La suppression de la prime d'ancienneté
- La négociation des salaires tous les 3 ans
- La course au moins disant social entre les entreprises de la métallurgie

NOM – PRENOM	ENTREPRISE	SIGNATURE

A retourner à la FTM CGT – 263 rue de Paris – Case 433 – 93514 Montreuil Cedex
Ou par mail à luttes@ftm-cgt.fr ou territoires@ftm-cgt.fr

Mars 2017